

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1334****13 septembre 2002****SOMMAIRE**

<b>ACM U.S. Real Investment Fund, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64020</b>	<b>Dragofina Zwei Investment Aktiengesellschaft, Luxembourg</b> .....	<b>63987</b>
<b>Algest Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63996</b>	<b>Dukaat S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64007</b>
<b>Allgat, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>64024</b>	<b>Dukaat S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64008</b>
<b>Ambisoll S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63995</b>	<b>Ecology Development Finance Company S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64006</b>
<b>American Express Management Company S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63986</b>	<b>Euresa Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64017</b>
<b>Angefin S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63989</b>	<b>Euro Fund Properties, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>64015</b>
<b>Athena II Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64023</b>	<b>Euro Properties Investments, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>64014</b>
<b>Athena Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64022</b>	<b>Euro-Fina S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63988</b>
<b>Barfin S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64005</b>	<b>F.M. Euro S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64003</b>
<b>Baupart AG, Luxembourg</b> .....	<b>64027</b>	<b>F.M.K. International Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64012</b>
<b>Cabochon S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64021</b>	<b>F.M.K. International Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64024</b>
<b>Cofima Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64022</b>	<b>F.M.K. International Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64024</b>
<b>Compagnie de Nobressart S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64006</b>	<b>Felix Invest S.C., Luxembourg</b> .....	<b>64005</b>
<b>Compétences plus Actions S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63997</b>	<b>Financière de Beaufort S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64019</b>
<b>Constance Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64009</b>	<b>Finlobo S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64001</b>
<b>Constance Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64011</b>	<b>Fiparmed Investissements S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64014</b>
<b>Controfidia (Group) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64015</b>	<b>Fiparmed Investissements S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64016</b>
<b>Cosmica S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64013</b>	<b>Fleming Frontier Fund, Sicav, Senningerberg</b> .....	<b>64022</b>
<b>Credit Suisse Alternative Strategies Trust (Lux), Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64002</b>	<b>Fruit Invest S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64016</b>
<b>Credit Suisse Indexmatch Management Company S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64001</b>	<b>Harpo S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63995</b>
<b>Credit Suisse Prime Select Trust (Lux) Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64011</b>	<b>Hazel Holding S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64019</b>
<b>CS Advantage (Lux), Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64002</b>	<b>Hebe Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64009</b>
<b>CS Carat Advisory Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64002</b>	<b>Hebe Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64011</b>
<b>CS Carat Advisory Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64003</b>	<b>Helux Finance S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64015</b>
<b>CSAM International Fund, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>64003</b>	<b>Hibou S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>64022</b>
<b>Cyr S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63996</b>	<b>Holmes Place International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64007</b>
<b>D.P.R. S.A., Schouweiler</b> .....	<b>63993</b>	<b>Hortense S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64027</b>
<b>Danangui Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63999</b>	<b>DB International Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63999</b>
<b>Daw S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63993</b>	<b>Immobilien Entwicklung S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64000</b>
<b>DB International Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64006</b>	<b>Industrial Maintenance &amp; Bakery Services S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64010</b>
<b>DB International Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64010</b>	<b>International Projects Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64016</b>
<b>Dentoni International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64004</b>	<b>Interpolis Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64000</b>
<b>Domeux Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>64009</b>	<b>Interseafood Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>63992</b>

Investment Company Westend Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64018	xembourg . . . . .	64021
IT Technology, Sicav, Luxembourg . . . . .	64019	Société Immobilière de réalisations Luxembourg-geoises, S.à r.l. . . . .	64023
J.B. Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	64010	Société Immobilière Limpertsberg S.A., Luxembourg . . . . .	63997
J.B. Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	64012	Spring Multiple 2002 A S.C.A., Luxembourg . . . . .	64020
J.M.P. International S.A.H., Luxembourg . . . . .	63998	Spring Multiple 2002 B S.C.A., Luxembourg . . . . .	64020
Janus Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64013	Spring Multiple 2002 S.C.A., Luxembourg . . . . .	64018
K.R.P. Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	63994	Stereolux S.A., Luxembourg . . . . .	63997
Kanlpe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64010	Tenos S.A., Luxembourg . . . . .	63998
KEI S.A., Luxembourg . . . . .	63994	Tollamen S.A.H., Luxembourg . . . . .	63995
Lafin S.A., Luxembourg . . . . .	64008	Tollamen S.A.H., Luxembourg . . . . .	64000
LuxLogement, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64016	Tolub Chamszadeh, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	63986
Luxvin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	64015	Transneptune Holding S.A., Luxembourg . . . . .	63998
Marroni Finances S.A.H., Luxembourg . . . . .	64007	Transneptune Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64001
Mercurion Asia Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	64018	Trèfle à 4F S.A.H., Luxembourg . . . . .	64021
Milta S.A., Luxembourg . . . . .	64017	Tumiotto Frères, S.à r.l., Crauthem . . . . .	64023
Nord-Sud Invest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64004	Ulixes S.A.H., Luxembourg . . . . .	64005
Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg . . . . .	64025	Urania Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64008
Pemeco S.A.H., Luxembourg . . . . .	63989	Urania Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64011
Peregrine Consultants S.A., Luxembourg . . . . .	64013	Vador Investment S.A., Luxembourg . . . . .	64024
Peregrine Consultants S.A., Luxembourg . . . . .	64027	Val Joli S.A.H., Luxembourg . . . . .	63999
Sagefi S.A. . . . .	63996	Wic Holding S.A., Luxembourg . . . . .	64017
Sainte Maxime S.C.I., Luxembourg . . . . .	63994	Witno Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	64017
Scancargo S.A., Sandweiler . . . . .	64024		
Société Financière et Economique S.A.H., Luxembourg . . . . .			

**TOLUB CHAMZADEH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 9, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 65.939.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TOLUB CHAMZADEH, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(54003/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 68.356.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 10 juillet 2002 a décidé de distribuer le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 s'élevant à 1.633 USD comme suit:

- Réserve légale: . . . . .	82,- USD
- Report à nouveau: . . . . .	1.551,- USD

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation en date du 20 novembre 2001 de M. Gregory R. Johnson à la fonction d'Administrateur en remplacement de M. Timothy S. Meehan, démissionnaire. Le Conseil d'Administration de la société se compose dès lors comme suit:

- Freddy Brausch, ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, Luxembourg
- Timothy S. Meehan, AMERICAN EXPRESS FINANCIAL ADVISORS INC., 50605 AXP Financial Center, Minneapolis, USA
- Gregory R. Johnson, AMERICAN EXPRESS FINANCIAL ADVISORS INC., 50605 AXP Financial Center, Minneapolis, USA

*Pour AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A. Société Anonyme*  
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(54071/006/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT, Aktiengesellschaft.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 86.791.

L'an deux mille deux. Le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT, avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.791.

La société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit du Liechtenstein avec siège social à FL-9490 Vaduz (Principauté du Liechtenstein),

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 mars 2002, non encore publié au Mémorial C, contenant notamment le transfert du siège social de Vaduz (Principauté du Liechtenstein), à Luxembourg ainsi que la refonte des statuts, afin de les soumettre à la législation luxembourgeoise,

ayant un capital social de deux cent cinquante mille francs suisses (250.000,- CHF), représenté par deux cent cinquante (250) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (1.000,- CHF), chacune, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Constant Watry, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Fusion de la société DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT avec la société anonyme EURO-FINA S.A., ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2.- Approbation du projet de fusion prévu par l'article 261(1) de la loi sur les sociétés commerciales.

3.- Echange des actions après la réalisation de la fusion.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la fusion de la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT (société absorbée) avec la société anonyme EURO-FINA S.A. (société absorbante), ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

*Deuxième résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance, approuve le projet de fusion prévu par l'article 261(1) de la loi sur les sociétés commerciales, établi par le conseil d'administration de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide qu'en cas de réalisation de la fusion avec la société anonyme EURO-FINA S.A. le capital social de cette dernière sera augmenté à concurrence de deux cent soixante-quinze mille dollars US (275.000,- USD), en vue de le porter de son montant actuel de un million de dollars US (1.000.000,- USD) à un million deux cent soixante-quinze mille dollars US (1.275.000,- USD), par l'émission de onze mille (11.000) actions sans désignation de valeur nominale.

En échange pour le transfert de tous les actifs et passifs de la société absorbée à la société absorbante, les onze mille (11.000) actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires de la société absorbée à raison de quarante-quatre (44) actions de la société absorbante pour une (1) action de la société absorbée.

*Quatrième résolution*

Les résolutions sub. 1.- à 3.- ci-dessus sont soumises à la condition suspensive de la réalisation de la fusion avec la société anonyme EURO-FINA S.A. qui ne peut prendre effet entre parties qu'un mois après la publication du présent acte au Mémorial C.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Watry - Becker - Cahen - J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 31 juillet 2002, vol. 519, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 2002.

J. Seckler.

(60731/231/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

**EURO-FINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 20.882.

L'an deux mille deux. Le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO-FINA S.A., avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, R.C.S. Luxembourg section B numéro 20.882.

La société a été constituée sous la dénomination sociale de HANOVER CROSSING S.A. suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 7 octobre 1983, publié au Mémorial C numéro 327 du 16 novembre 1983,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1985, publié au Mémorial C numéro 39 du 17 février 1986, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en EURO-FINA S.A.,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 779 du 25 octobre 2000,

ayant un capital social de un million de dollars US (1.000.000.- USD), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars US (25.- USD) chacune, entièrement libérées.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Constant Watry, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Fusion de la société EURO-FINA S.A. avec la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT, ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2.- Approbation du projet de fusion prévu par l'article 261(1) de la loi sur les sociétés commerciales.

3.- Augmentation de capital après la réalisation de la fusion.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la fusion de la société anonyme EURO-FINA S.A. (société absorbante) avec la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT (société absorbée), ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

*Deuxième résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance, approuve le projet de fusion prévu par l'article 261(1) de la loi sur les sociétés commerciales, établi par le conseil d'administration de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide qu'en cas de réalisation de la fusion avec la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT, le capital social de la société anonyme EURO-FINA sera augmenté à concurrence de deux cent soixante-quinze mille dollars US (275.000.- USD), en vue de le porter de son montant actuel de un million de dollars US (1.000.000.- USD) à un million deux cent soixante-quinze mille dollars US (1.275.000.- USD), par l'émission de onze mille (11.000) actions sans désignation de valeur nominale, la valeur nominale des quarante mille (40.000) actions actuelles de la société anonyme EURO-FINA S.A. étant à supprimer auparavant.

En échange pour le transfert de tous les actifs et passifs de la société absorbée à la société absorbante, les onze mille (11.000) actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires de la société absorbée à raison de quarante-quatre (44) actions de la société absorbante pour une (1) action de la société absorbée.

*Quatrième résolution*

Les résolutions sub. 1.- à 3.- ci-dessus sont soumises à la condition suspensive de la réalisation de la fusion avec la société anonyme DRAGOFINA ZWEI INVESTMENT AKTIENGESELLSCHAFT qui ne peut prendre effet entre parties qu'un mois après la publication du présent acte au Mémorial C.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Watry - Becker - Cahen - J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 31 juillet 2002, vol. 519, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlinck.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 2002.

J. Seckler.

(60730/231/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

**PEMECO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 32.450.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2002*

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital en EUR avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de 75.000.000 LUF (septante-cinq millions de francs luxembourgeois) à 1.859.201,44 EUR (un million huit cent cinquante-neuf mille deux cent et un euros quarante-quatre centimes).

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de 798,56 EUR (sept cent nonante-huit euros cinquante-six centimes) pour le porter à 1.860.000,- EUR (un million huit cent soixante mille euros) par incorporation des résultats reportés.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant de 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros).

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à 1.860.000,- EUR (un million huit cent soixante mille euros) divisé en 75 (septante-cinq) actions sans désignation de valeur nominale.»

5. L'article 5 § 2 des statuts est modifié comme suit: «Le capital autorisé est fixé à 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros) divisé en actions sans désignation de valeur nominale, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

PEMECO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53913/636/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**ANGEFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

STATUTS

L'an deux mille deux, le huit août.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- SEREFIN SRL, société de droit italien, avec siège social à Torino / Italie, via Cernaia, 14, inscrite au Registre de Commerce de Torino n° 10422330158,

représentée aux fins des présentes par Mademoiselle Ludivine Rockens, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

aux termes d'une procuration sous seing privé, donnée à Torino, le 1<sup>er</sup> août 2002, ci-annexée,

2.- 3S SRL, société de droit italien, avec siège social à Torino / Italie, via Cernaia, 14, inscrite au Registre de Commerce de Torino n° 01815710015,

représentée aux fins des présentes par Mademoiselle Ludivine Rockens, préqualifiée,

aux termes d'une procuration sous seing privé, donnée à Torino, le 1<sup>er</sup> août 2002, ci-annexée,

3.- BEAL SRL, société de droit italien, avec siège social à Torino / Italie, via Volta, 3, inscrite au Registre de Commerce à Torino n° 05411950016,

représentée aux fins des présentes par Mademoiselle Ludivine Rockens, préqualifiée, aux termes d'une procuration sous seing privé, donnée à Torino, le 1<sup>er</sup> août 2002, ci-annexée.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de «ANGEFIN S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cent soixante mille (160.000,-) euros, représenté par mille six cents (1.600) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un Conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures de deux administrateurs dont obligatoirement celle du président. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2003. L'assemblée annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2004.

#### *Souscription*

Les mille six cents (1.600) actions ont été souscrites comme suit par:

1.- SEREFIN SRL, préqualifiée, sept cent quatre-vingt-quatre actions .....	784
2.- 3S SRL, préqualifiée, sept cent quatre-vingt-quatre actions .....	784
3.- BEAL SRL, préqualifiée, trente-deux actions .....	32
Total: mille six cents actions .....	1.600

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent soixante mille (160.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille cinq cents (2.500,-) euros.

*Assemblée générale*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2004:

c. Monsieur Ferruccio Cometto, économiste,  
avec adresse professionnelle à 10126 Torino / Italie, Corso Dante, 131,  
qui est nommé président du Conseil d'Administration,

d. Madame Margrith Giovanoli, avocate,  
avec adresse professionnelle au 1204 Genève / Suisse, 4, rue de la Rôtisserie,

e. Monsieur Pedro Mendes, économiste,  
avec adresse professionnelle au 1204 Genève / Suisse, 4, rue de la Rôtisserie.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire à tenir en 2004:

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)  
ayant son siège social à Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Rockens, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2002, vol. 13CS, fol. 78, case 5. – Reçu 1.600 euros.

*Le Receveur ff. (signé): G. Kerger.*

Pour copie conforme, délivrée à la société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 août 2002.

R. Neuman

(64995/226/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

**INTERSEAFOOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 61.346.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 février 2002*

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en EUR et ce avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de dix million (10.000.000) de LUF à deux cent quarante-sept mille huit cent nonante-trois virgule cinquante-deux (247.893,52) euros.

2. L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital d'un montant cent six virgule quarante-huit (106,48) euros, pour le porter de son montant actuel deux cent quarante-sept mille huit cent nonante-trois virgule cinquante-deux (247.893,52) euros à deux cent quarante-huit mille (248.000,-) euros, représenté 1.000 actions sans dénominations de valeur, l'augmentation de capital étant libérée par incorporation des résultats reportés à concurrence du même montant.

3. L'Assemblée Générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital, à concurrence de deux million deux cent cinquante-deux mille (2.252.000,-) euros pour le porter à deux million cinq cents mille (2.500.000,-) euros.

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à deux cent quarante-huit mille (248.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions sans dénominations de valeur.»

L'article 6 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de deux million deux cent cinquante-deux mille (2.252.000,-) euros, pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-huit mille (248.000,-) euros, à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

INTERSEAFOOD INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53915/636/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.



**D.P.R. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4994 Schouweiler, 104, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 66.519.

Le 13 août 2002 se sont réunis à Luxembourg, 34A, rue Philippe II, les associés

1- M. Dominique Roux, demeurant à F-57330 Enrange, 8, rue du Carreau,

2- les époux Yann René Bartosik et Valérie Lagrange, demeurant ensemble à F-57192 Florange, 8, rue du Château

Les comparants déclarent être les seuls associés de la société D.P.R. S.A.

Les associés réunissent l'intégralité du capital social.

La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

*Ordre du jour:*

1. Révocation du mandat de DCA comme administrateur
2. Révocation du commissaire aux comptes
3. Révocation du mandat d'administrateur délégué de M. Yann René Bartosik et nomination en son remplacement de M. Dominique Roux

*Constitution du bureau*

Est nommé président M. Dominique Roux, secrétaire Mme Pia Campoy et scrutateur M. Yann René Bartosik.

Ad 1.

Est nommé administrateur, en remplacement de DCA S.A., Monsieur Dominique Roux, demeurant à F-57330 Enrange, 8, rue du Carreau.

La décision est prise à l'unanimité.

Ad 2.

Est nommé commissaire aux comptes, en remplacement de Thérèse Brasseur, M. Daniel Epps, demeurant à L-1019 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

La décision est prise à l'unanimité.

Ad 3.

Est nommé administrateur délégué, en remplacement de M. Yann René Bartosik, M. Dominique Roux.

La décision est prise à l'unanimité.

annexe: liste des présences

FE/SC

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2002, vol. 573, fol. 24, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62142/262/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2002.

**DAW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 70.827.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2002*

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital en EUR avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de 1.250.000,- LUF (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf centimes).

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de 13,31 EUR (treize euros trente et un centimes) pour le porter à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) par incorporation des résultats reportés.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant de 2.480.000,- EUR (deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros).

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social souscrit est fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros) divisé en 5 (cinq) actions d'une valeur nominale de 6.200,- EUR (six mille deux cents euros) chacune, entièrement libérées.»

5. L'article 6 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital autorisé est fixé à 2.480.000,- EUR (deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros).»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

DAW S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53920/636/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**KEI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2814 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 26.781.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2002*

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en EUR et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de trois million (3.000.000) de LUF à septante-quatre mille trois cent soixante-huit virgule zéro six (74.368,06) euros.

2. L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital d'un montant six cent trente et un virgule nonante-quatre (631,94) euros, pour le porter de son montant actuel septante-quatre mille trois cent soixante-huit virgule zéro six (74.368,06) euros à septante-cinq mille (75.000,-) euros, représenté 3.000 actions sans dénominations de valeur l'augmentation de capital étant libérée par incorporation de réserves à concurrence du même montant.

3. L'article 3 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à septante-cinq mille (75.000,-) euros, représenté par trois mille (3.000) actions sans dénominations de valeur.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

KEI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53914/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 41.105.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2002*

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital en EUR avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de 7.000.000 LUF (sept millions de francs luxembourgeois) à 173.525,47 EUR (cent septante-trois mille cinq cent vingt-cinq euros quarante-sept centimes).

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de 74,53 EUR (septante-quatre euros cinquante-trois centimes) pour le porter à 173.600,- EUR (cent septante-trois mille six cent euros) par incorporation des réserves.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant de 1.240.000,- EUR (un million deux cent quarante mille euros).

4. L'article 3 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à 173.600,- EUR (cent septante-trois mille six cent euros) divisé en 700 (sept cents) actions d'une valeur nominale de 248,- EUR (deux cent quarante-huit euros) chacune, entièrement libérées.»

5. L'article 3 § 2 des statuts est modifié comme suit: «Le capital autorisé est fixé à 1.240.000,- EUR (un million deux cent quarante mille euros), représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de 248,- EUR (deux cent quarante-huit euros) chacune.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

K.R.P. INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53917/636/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**SAINTE MAXIME, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.

Le siège social de la Société Civile Immobilière SAINTE MAXIME est transféré au 107, avenue de la Faiencerie à L-1511 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Signature

*Le mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 54, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53934/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**HARPO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 57.696.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2002*

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital en EUR avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de 75.000.000 LUF (septante-cinq millions de francs luxembourgeois) à 1.859.201,44 EUR (un million huit cent cinquante-neuf mille deux cent et un euros quarante-quatre centimes).

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de 798,56 EUR (sept cent nonante-huit euros cinquante-six centimes) pour le porter à 1.860.000,- EUR (un million huit cent soixante mille euros) par incorporation des résultats reportés.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant de 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros).

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital souscrit est fixé à 1.860.000,- EUR (un million huit cent soixante mille euros) divisé en 75.000 (septante-cinq mille) actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR (vingt-quatre euros quatre-vingt centimes), entièrement libérées et disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

5. L'article 5 § 3 des statuts est modifié comme suit: «Le capital autorisé est fixé à 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros).»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

HARPO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53918/636/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**AMBISOLL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 59.171.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2002*

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en EUR et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) LUF à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros.

2. L'Assemblée Générale décide d'abandonner la valeur nominale des actions.

3. L'article 3 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans dénominations de valeur.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

AMBISOLL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53923/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**TOLLAMEN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 16.551.

Les statuts coordonnés du 24 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

TOLLAMEN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(53958/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CYR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 70.826.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2002*

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital en EUR avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de 15.250.000,- LUF (quinze million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à 378.037,63 EUR (trois cent septante-huit mille trente-sept euros soixante-trois centimes).

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de 162,37 EUR (cent soixante-deux euros trente-sept centimes) pour le porter à 378.200,- EUR (trois cent septante-huit mille deux cent euros) par incorporation des résultats reportés.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant de 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros).

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social souscrit est fixé à 378.200,- EUR (trois cent septante-huit mille deux cents euros) divisé en 61 (soixante et une) actions d'une valeur nominale de 6.200,- EUR (six mille deux cent euros) chacune, entièrement libérées.»

5. L'article 6 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital autorisé est fixé à 2.480.000,- EUR (deux million quatre cent quatre-vingt mille euros).»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

CYR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53919/636/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**ALGEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.  
R. C. Luxembourg B 31.458.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 10 février 1999 à Luxembourg*

L'Assemblée Générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Echéance de tous les mandats d'administrateurs;

- Nomination de Monsieur Bernard Attal, Monsieur Francis Lagarde et la société COGESPARG, S.à r.l. aux postes d'administrateurs. Leur mandat se terminera à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53926/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**SAGEFI S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 38.638.

*Démissions et renonciation du siège social*

1. L'ensemble des administrateurs de la société ont en date du 6 juin 2002 démissionné de leurs fonctions d'administrateur, et ce, avec effet immédiat.

2. Le commissaire aux comptes a en date du 6 juin 2002 démissionné de ses fonctions, et ce, avec effet immédiat.

3. Le siège social a été dénoncé par la société soussignée en date du 6 juin 2002 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53929/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**STEREOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 42.722.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2002*

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en EUR et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) de LUF à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros.

2. L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital d'un montant treize virgule trente et un (13,31) euros, pour le porter de son montant trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par 125 actions sans dénomination de valeur, l'augmentation de capital étant libérée par incorporation de réserves à concurrence du même montant.

3. L'Assemblée Générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital, à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille (969.000,-) euros pour le porter à un million (1.000.000,-) d'euros.

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125) actions sans dénominations de valeur.»

5. L'article 5 § 4 des statuts est modifié comme suit: «Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille (969.000,-) euros, pour le porter de son montant actuel de trente et un mille (31.000,-) euros, à un million (1.000.000,-) d'euros.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
STEREOLUX S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53921/636/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**COMPETENCES PLUS ACTIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 67.212.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 8 mars 2002*

Après délibération le Conseil décide de désigner comme administrateur Monsieur Jean-Pierre Haeck, administrateur de sociétés, demeurant à B-4840 Welkenraedt, Place des Combattants 23/A.5 Belgique en remplacement de Monsieur Jean-Marc Dessy, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53930/636/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE LIMPERTSBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 75.392.

Société constituée le 27 avril 2000.  
Publiée au Mémorial C n° 564 du 27 avril 2000.

—  
Le siège social de la SOCIETE IMMOBILIERE LIMPERTSBERG S.A. est transféré au 107, avenue de la Faiencerie à L-1511 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Signature  
*Le mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 54, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53933/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**TENOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 50.338.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2002*

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en euros et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital passe de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) LUF à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros.

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'un montant de treize virgule trente et un (13,31) euros, pour le porter de son montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté 1.250 actions sans dénomination de valeur, l'augmentation de capital étant libérée par incorporation de réserves à concurrence du même montant.

3. L'assemblée générale décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital, à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille (969.000,-) euros pour le porter à un million (1.000.000,-) d'euros.

4. L'article 5 § 1 des statuts est modifié comme suit: «Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans dénomination de valeur.»

5. L'article 5 § 3 des statuts est modifié comme suit: «Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille (969.000,-) euros, pour le porter de son montant actuel de trente et un mille (31.000,-) euros, à un million (1.000.000,-) euros.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

TENOS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53922/636/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**J.M.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 26.972.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 juillet 2002*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du commissaire aux comptes et nomme la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) aux fonctions de commissaire aux comptes en lieu et place de Monsieur Norbert Schmitz.

Le nouveau commissaire aux comptes est élu jusqu'au terme du mandat du commissaire qu'il remplace.

Le siège de la société est transféré du 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53931/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.512.

—  
Les statuts coordonnés du 24 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 juillet 2002.

TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(53959/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**VAL JOLI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 31.101.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2002*

L'Assemblée prend acte de la démission du conseil dans son intégralité et nomme aux fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Madame Céline Stein, employée privée, demeurant à Luxembourg;
- Mademoiselle Céline Auburtin, employée privée, demeurant à Luxembourg,  
en lieu et place de Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et Norbert Werner.

L'Assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes et nomme la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) en lieu et place de Monsieur Eric Herremans.

Le siège de la société est transféré du 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53927/636/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DANANGUI INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 60.734.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 janvier 2002*

L'Assemblée entérine la décision de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 novembre 2001 nommant Monsieur Edgar de Picciotto administrateur-délégué de la société.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Edgar de Picciotto, administrateur-délégué,
- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Yves Mertz,

ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de:

- MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2002, vol. 570, fol. 65, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53932/636/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.267.

Les statuts coordonnés du 20 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A.

P. Mestdagh / S. Capuzzo

Administrateur / Administrateur

(53960/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.267.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 17 juin 2002*

1. La valeur nominale des actions est supprimée.
2. Le capital social est converti en EUR de sorte que le capital s'élèvera désormais à 32.014,29 (trente-deux mille quatorze euros et vingt-neuf cents), représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.
3. La devise du capital autorisé est convertie en EUR, de sorte que le capital autorisé s'élève désormais à EUR 272.883,74 (deux cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-trois euros et soixante-quatorze cents) pour porter le capital social de EUR 32.014,29 (trente-deux mille quatorze euros et vingt-neuf cents) à EUR 304.898,03 (trois cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros et trois cents).
4. Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 17 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

IMMOBILIEN ENTWICKLUNG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53935/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**TOLLAMEN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 16.551.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- le capital social est converti en EUR de sorte que le capital s'élèvera désormais EUR 669.312,51 (six cent soixante-neuf mille trois cent douze euros et cinquante et un cents);
- le capital social est augmenté à concurrence de EUR 5.687,49 (cinq mille six cent quatre-vingt-sept euros et quarante-neuf cents) pour le porter de son montant actuel EUR 669.312,51 (six cent soixante-neuf mille trois cent douze euros et cinquante et un cents) à EUR 675.000,- (six cent soixante-quinze mille euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles;
- une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- (vingt-cinq euros) de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 675.000,- (six cent soixante-quinze mille euros), représenté par 27.000 (vingt-sept mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

TOLLAMEN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53936/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

G.J. Has MFE

General Manager

(53967/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---



**TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.512.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2002*

1. La valeur nominale des actions est supprimée.
2. Le capital social est converti en EURO de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 243.918,42 (deux cent quarante-trois mille neuf cent dix-huit euros et quarante-deux cents), représenté par 1.600 (mille six cents) actions sans désignation de valeur nominale.
3. Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait le 24 juin 2002.

Certifié sincère et conforme  
TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53937/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FINLOBO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 51.845.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 mars 2002*

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
FINLOBO S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53938/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CREDIT SUISSE INDEXMATCH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 71.137.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Heinrich Wegmann, Zurich,  
Raymond Melchers, Luxembourg,  
Agnes F. Reicke, Zurich,  
Joseph D. Gallagher, Londres,  
Tino Rampazzi, Zurich,  
Jörg Schultz, Zurich.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

Certifié sincère et conforme  
CREDIT SUISSE INDEXMATCH MANAGEMENT COMPANY  
R. Melchers

(53940/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CS CARAT ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 73.243.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Claudia Blumenthal,  
Harald Waldhoff,  
Raymond Melchers,  
Jörg Strobel.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

CS CARAT ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R. Melchers

(53939/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST (LUX),**

**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 82.444.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Heinrich Wegmann, Zurich,  
Raymond Melchers, Luxembourg,  
Agnes F. Reicke, Zurich,  
Joseph D. Gallagher, Londres,  
Tino Rampazzi, Zurich,  
Jörg Schultz, Zurich,  
Donald B. Rice, Luxembourg,  
Germain Trichies, Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ALTERNATIVE

STRATEGIES TRUST (LUX)

G. Trichies

(53941/736/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CS ADVANTAGE (LUX), SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 80.866.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Heinrich Wegmann, Zurich,  
Raymond Melchers, Luxembourg,  
Agnes F. Reicke, Zurich,  
Joseph D. Gallagher, Londres,  
Tino Rampazzi, Zurich,  
Jörg Schultz, Zurich.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

CS ADVANTAGE (LUX)

R. Melchers

(53942/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CSAM INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 56.912.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Heinrich Wegmann, Zurich,

Raymond Melchers, Luxembourg,

Agnes F. Reicke, Zurich,

Joseph D. Gallagher, Londres,

Tino Rampazzi, Zurich,

Jörg Schultz, Zurich.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

CSAM INTERNATIONAL FUND

R. Melchers

(53943/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**F.M. EURO S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.669.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of April 16, 2002*

- The cooptation of Mr Sandro Capuzzo, employed privy, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as a Director in replacement of Mr Giancarlo Cervino, who resigned is ratified. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2005.

Luxembourg, April 16, 2002.

For true copy

F.M. EURO S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53955/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CS CARAT ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 73.243.

—  
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Claudia Blumenthal,

Harald Waldhoff,

Raymond Melchers,

Jörg Strobel.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Certifié sincère et conforme  
CS CARAT ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.  
R. Melchers

(53944/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**NORD-SUD INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.453.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- la devise du capital social est convertie en EUR de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 37.184,02 (trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros et deux cents), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale;
- la devise du capital autorisé est convertie en EUR, de sorte que le capital autorisé existant s'élève désormais à EUR 2.441.751,21 (deux millions quatre cent quarante et un mille sept cent cinquante et un euros et vingt et un cents);
- le capital autorisé est augmenté à concurrence de EUR 20.748,79 (vingt mille sept cent quarante-huit euros et soixante-dix-neuf cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.441.751,21 (deux millions quatre cent quarante et un mille sept cent cinquante et un euros et vingt et un cents) à EUR 2.462.500,- (deux millions quatre cent soixante-deux mille cinq cents euros);
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait le 26 juin 2002.

Certifié sincère et conforme  
NORD-SUD INVEST HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53948/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DENTONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.155.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social est converti en EUR de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents).
- Le capital social converti est augmenté à concurrence de EUR 263,31 (deux cent soixante-trois euros et trente et un cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) à EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) par incorporation de résultats reportés sans création d'actions nouvelles.
- Une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- (vingt-cinq euros) de sorte que le capital serait désormais fixé à EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2002.

Certifié sincère et conforme  
DENTONI INTERNATIONAL HOLDING S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53952/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**ULIXES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 51.045.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en EUR, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 51.645,68 (cinquante et un mille six cent quarante-cinq euros et soixante-huit cents), représenté par 10.000 (dix mille) actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, et à procéder à la rédaction des statuts coordonnés et à leur publication subséquente.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

ULIXES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53949/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**BARFIN, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.483.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mai 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en EUR, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 102.053,94 (cent deux mille cinquante-trois euros et quatre-vingt-quatorze cents).
- Le capital social de la société est augmenté à concurrence de EUR 2.946,06 (deux mille neuf cent quarante-six euros et six cents) actions pour le porter de son montant actuel EUR 102.053,94 (cent deux mille cinquante-trois euros et quatre-vingt-quatorze cents) à EUR 105.000,- (cent cinq mille euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles.
- Le capital est désormais fixé à EUR 105.000,- (cent cinq mille euros), représenté par 8.982 (huit mille neuf cent quatre-vingt-deux) actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication subséquente.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

BARFIN

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53950/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FELIX INVEST S.C., Société Civile.**

**Capital: FRF 15.000.000,-.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

*Extrait de la décision prise par l'unique gérant en date du 25 janvier 2002*

*Résolutions*

- Monsieur Bernard Moreau, unique gérant, décide de transférer le siège social de la société au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

B. Moreau

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53957/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**COMPAGNIE DE NOBRESSART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.886.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 octobre 2001*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social est converti en EUR de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents), représenté par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 8 octobre 2001.

Certifié sincère et conforme

COMPAGNIE DE NOBRESSART S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53951/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**ECOLOGY DEVELOPMENT FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.970.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 mai 2002 en annulation et remplacement de celui déposé en date du 28 juin 2002, comportant une date erronée.*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société est converti en EUR de sorte que le capital social sera désormais fixé à EUR 61.973,38 (soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale.
- Autorisation est donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

ECOLOGY DEVELOPMENT FINANCE COMPANY S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53954/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DB INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 33.911.

Il résulte du changement de la dénomination de RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. en RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en date du 4 février 2002, du transfert du siège de RABO SECRETARIAL SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 8 décembre 2000 et de RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 11 mars 2002 que le conseil de la société est constitué comme suit:

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES      RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.  
LUXEMBOURG S.A.                              Signatures

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53962/699/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**MARRONI FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.180.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social est converti en EUR de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 204.516,75 (deux cent quatre mille cinq cent seize euros et soixante-quinze cents).
- Le capital social converti est augmenté à concurrence de EUR 283,25 (deux cent quatre-vingt-trois euros et vingt-cinq cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 204.516,75 (deux cent quatre mille cinq cent seize euros et soixante-quinze cents) à EUR 204.800,- (deux cent quatre mille huit cents euros) par incorporation de résultats reportés sans création d'actions nouvelles.
- Une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 512,- (cinq cent douze euros) de sorte que le capital serait désormais fixé à EUR 204.800,- (deux cent quatre mille huit cents euros), représenté par 400 (quatre cents) actions de EUR 512,- (cinq cent douze euros) chacune.
- Deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

MARRONI FINANCES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53953/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 71.647.

*Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of June 28, 2002*

- The registered office of the company is transferred to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.
- Resignation of Mr Olivier Ferres and Mr John Hames as Directors.
- Revocation of Mr Michel Guilluy of his function of Director.
- Appointment of Ms Corinne Bitterlich, private employee, residing at 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Mr Jean-Paul Reiland, private employee, residing at 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen and Mr Alain Renard, private employee, residing at 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm as new Directors in replacement of Mr Olivier Ferres, Mr John Hames and Mr Michel Guilluy. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of 2006.
- Appointment of Mr François Mesenburg, private employee, residing at 95, rue Principale, L-6833 Biwer as additional Director. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2006.

Luxembourg, June 28, 2002.

For true copy

HOLMES PLACE INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2002, vol. 570, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53956/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DUKAAT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 60.509.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société, tenue en date du 5 juin 2002 que les actionnaires ont élu comme Administrateurs et Commissaire aux Comptes:

*Administrateurs:*

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes:*

- FIDEI REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES    RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.  
LUXEMBOURG S.A.                                Signatures

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53961/699/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**URANIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.879.

Il résulte du changement de la dénomination de RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. en RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en date du 4 février 2002, du transfert du siège de RABO SECRETARIAL SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 8 décembre 2000 et de RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 11 mars 2002 que le conseil de la société est constitué comme suit:

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES    RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.  
LUXEMBOURG S.A.                                Signatures

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53963/699/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**DUKAAT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 60.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53968/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**LAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 83.258.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 19 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

LAFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53976/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.



**HEBE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 40.208.

Il résulte du changement de la dénomination de RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. en RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en date du 4 février 2002, du transfert du siège de RABO SECRETARIAL SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 8 décembre 2000 et de RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 11 mars 2002 que le conseil de la société est constitué comme suit:

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.	RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Signatures
--	--

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(53964/699/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CONSTANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 24.522.

Il résulte du changement de la dénomination de RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. en RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en date du 4 février 2002, du transfert du siège de RABO SECRETARIAL SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 8 décembre 2000 et de RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 11 mars 2002 que le conseil de la société est constitué comme suit:

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.	RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Signatures
--	--

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(53965/699/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DOMEX HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 23.674.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 17 juin 2002*

- La devise du capital est convertie en EUR, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69.
- Le capital social de la société est augmenté à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.250,- par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles.
- Une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 31.250,-, représenté par 1.250 actions de EUR 25,- chacune.
- Autorisation est donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de rédiger les statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication.

Fait à Lugano, le 17 juin 2002.

Certifié sincère et conforme  
DOMEX HOLDING  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(53979/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**J.B. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.703.

Il résulte du changement de la dénomination de RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. en RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en date du 4 février 2002, du transfert du siège de RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, Guernsey vers RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. Luxembourg en date du 11 mars 2002 que le conseil de la société est constitué comme suit:

- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg;
- RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg;
- RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES  
LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53966/699/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**INDUSTRIAL MAINTENANCE & BAKERY SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 69.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53969/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**DB INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 33.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53970/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**KANLIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 33.102.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

KANLIPE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53977/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 69.054.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Heinrich Wegmann, Zurich,  
Raymond Melchers, Luxembourg,  
Agnes F. Reicke, Zurich,  
Joseph D. Gallagher, Londres,  
Tino Rampazzi, Zurich,  
Jörg Schultz, Zurich,  
Donald B. Rice, Luxembourg,  
Germain Trichies, Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes:*

KPMG AUDIT, Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 juin 2002.

Certifié sincère et conforme  
CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX)  
G. Trichies

(53971/736/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**URANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53972/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**HEBE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53973/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CONSTANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 24.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53974/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**J.B. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 98, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2002.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(53975/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**F.M.K. INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 52.057.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 28 mars 2002*

L'assemblée était ouverte à 14.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Patricia Carraro. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutateur.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 4.618 actions de classe A et les 20 actions de classe B étaient représentées et donc l'assemblée peut discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration.
2. Présentation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Présentation des comptes annuels portant sur l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000: le bilan, le compte profits et pertes et les annexes.
4. Décision quant à l'affectation des résultats de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000.
5. Décision quant à la décharge à conférer aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
6. Démission du commissaire aux comptes.
7. Nomination du nouveau commissaire aux comptes.
8. Composition du conseil d'administration.

*Décisions:*

1. Après lecture, le rapport de gestion du conseil d'administration pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 ont été approuvés par l'assemblée.

2. Après lecture, le rapport du commissaire aux comptes pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 ont été approuvés par l'assemblée.

3. Après avoir été présentés à l'assemblée, le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 ont été unanimement approuvés.

4. Le compte de résultat pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2000 accuse un bénéfice de DEM 1,620 que l'assemblée a décidé de reporter à nouveau.

5. Les actionnaires ont unanimement accordé la décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

6. L'assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes actuel, la société HORSBURGH & CO S.A.

7. L'assemblée a accepté la nomination de la société AGN - HORSBURGH & CO, S.à r.l., ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes.

8. Le conseil d'administration se compose actuellement de:

Monsieur Heinz Klötzner,  
Monsieur Bernd Gnauck,  
Madame Anne Smons,  
Madame Aude-Marie Thouvenin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 16.00 heures.

P. Carraro / B. Hans / A. Dieu

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53983/759/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**JANUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.561.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

JANUS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53978/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**COSMICA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.968.

*Extract of the resolutions taken at the Ordinary General Meeting of May 6th, 2002*

Mr Marco Bizzarri, Businessman, I-Bologna, and Mrs Milla Mancini, Director, I-Bologna, Directors and Mr Paolo Trento, Businessman, I-Bologna, Managing-Director, be re-elected for a new statutory period of one year until the Annual General Meeting of 2003.

ANDERSEN, Société Civile, Luxembourg, be re-elected as Statutory Auditor for a new statutory period of one year until the Annual General Meeting of 2003.

May 6th, 2002.

For true copy

COSMICA S.A.

P. Trento

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53980/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**PEREGRINE CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 39.874.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 17 avril 2002*

L'assemblée était ouverte à 11.30 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Iqbal Akram. Le président a désigné comme secrétaire Nicholas Dean et l'assemblée a élu comme scrutateur Jan Bout.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.500 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
5. Election du commissaire aux comptes.
6. Conversion de la devise du capital de LUF en EUR avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.
7. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.
8. Adaptation de l'article 5., alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 37.184), représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.»
9. Changement du siège social.

*Décisions*

1. Les comptes annuels et les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ont été présentés à l'assemblée.

2. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000 ont été unanimement approuvés.

3. Les actionnaires ont accordé la décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4. Les administrateurs suivant:

Iqbal Akram,  
Nicholas Dean,  
Jan Bout

ont été élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

5. Monsieur Richard Turner, 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg a été élu en tant que commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

6. L'assemblée décide de convertir le capital actuellement en LUF en EUR avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

7. L'assemblée décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions émises.

8. L'assemblée décide de l'article 5., alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 37.184), représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

10. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg vers 60, Grand-rue, 1st Floor, c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.A., L-1660 Luxembourg.

L'assemblée charge le conseil d'administration de l'exécution des décisions qui viennent d'être prises et notamment de l'échange des actions anciennes contre les actions nouvelles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13.30 heures.

I. Akram / N. Dean / J. Bout  
*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53984/759/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FIPARMED INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.555.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 avril 2002*

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
FIPARMED INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53981/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**EURO PROPERTIES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 87.630.

Suite à la cession de parts du 27 mai 2002, le capital de la S.à r.l. susmentionnée est réparti comme suit:

Joseph Kay. . . . . 100 parts sociales

S. Desnos  
*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(53985/759/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**LUXVIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 84.546.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société, tenue le 4 juillet 2002, au siège social que:

1. Un mandataire a été nommé afin de signer tous les documents au nom de la société à la place du gérant et généralement faire le nécessaire au bon fonctionnement de la société avec pouvoir de substitution.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

Pour LUXVIN, S.à r.l.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53982/759/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**HELUX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 57.361.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

HELUX FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53986/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**EURO FUND PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 87.631.

—  
Suite à la cession de parts du 27 mai 2002, le capital de la S.à r.l. susmentionnée est réparti comme suit:

EURO PROPERTIES INVESTMENTS, S.à r.l. .... 100 parts sociales

A. Dieu

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53987/759/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**CONTROLFIDA (GROUP) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 56.870.

—  
Les comptes consolidés, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(54024/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FRUIT INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 78.474.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcagioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
FRUIT INVEST S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53988/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FIPARMED INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.555.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcagioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
FIPARMED INVESTISSEMENTS S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53989/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**INTERNATIONAL PROJECTS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 37.996.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcagioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
INTERNATIONAL PROJECTS FINANCE S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53990/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**LuxLogement, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 40.313.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 571, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(53996/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---



**WITNO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.590.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 19 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

WITNO HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53992/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.337.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 18 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

WIC HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53993/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**EURESA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 33.730.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 571, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURESA HOLDING S.A.

(53997/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**MILTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 73.174.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 95, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 30 avril 2002*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Rochas, Daniel Fischer et François Gillioz.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

P. Rochas

Administrateur

(54030/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**INVESTMENT COMPANY WESTEND HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 71.601.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social le 4 octobre 2002 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (04214/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SPRING MULTIPLE 2002 S.C.A., Société en commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 81.161.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 30 septembre 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2002.
4. Nomination de PriceWaterhouseCoopers comme Réviseur d'Entreprises.
5. Divers.

*Pour la société*

SPRING MULTIPLE 2002 S.C.A.

I (04221/005/18)

---

**MERCURION ASIA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 55.708.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of MERCURION ASIA FUND will be held at the registered office of the fund on October 1, 2002 at 10.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at June 30, 2002.
3. Allocation of the net results.
4. Discharge to the Directors.
5. Statutory Appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions.

In order to attend the Meeting of MERCURION ASIA FUND the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (04272/584/24)

*The Board of Directors.*

---

**FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 21.128.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 9 octobre 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital de la société pour le ramener de son montant actuel de un million sept cent soixante-six mille deux cent quarante et un euros et trente-six cents (1.766.241,36 EUR) à un million sept cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze euros (1.759.875 EUR) par la création d'une réserve spéciale de conversion.
2. Annulation des sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions existantes sans désignation de valeur nominale et création de sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions nouvelles d'une valeur de deux cent quarante-sept euros (247,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions supprimées.
3. Modification de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04275/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HAZEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 79.207.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (04265/696/14)

*Le Conseil d'administration.*

---

**IT TECHNOLOGY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 70.453.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 24 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2002.
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société ou aux guichets de la BANQUE DEGROOF S.A. en Belgique cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée.

Les actionnaires nominatifs qui souhaitent prendre part à cette assemblée sont priés de faire connaître à la Société, deux jours ouvrables au moins avant l'assemblée, leur intention d'y participer.

II (04169/584/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SPRING MULTIPLE 2002 A S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 85.607.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 30 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2002.
4. Nomination de PriceWaterhouseCoopers comme Réviseur d'Entreprises.
5. Divers.

*Pour la société*

SPRING MULTIPLE 2002 A S.C.A.

I (04222/005/18)

---

**SPRING MULTIPLE 2002 B S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 85.618.

La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 30 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2002.
4. Nomination de PriceWaterhouseCoopers comme Réviseur d'Entreprises.
5. Divers.

*Pour la société*

SPRING MULTIPLE 2002 B S.C.A.

I (04223/005/18)

---

**ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 57.789.

As the Extraordinary Meeting of the Shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND (the «Corporation») convened for the 28th August 2002, at 11.30 a.m. could not validly deliberate for lack of quorum, shareholders are hereby reconvened to an

**EXTRAORDINARY MEETING**

to be held at the registered office of the Corporation, on 30th September 2002 at 11.30 a.m., no quorum being anymore required, in order to resolve about the following proposed amendments to the Articles of Incorporation of the Corporation:

Amendments to the Articles of Incorporation, including:

*Agenda:*

- (i) an amendment to the first paragraph of article III. section 2 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:  
«Shares may be issued in unlimited number at such time, under such conditions, and for such consideration not less than the equivalent of the net asset value per share thereof, as may be determined from time to time by the Board of Directors, consistent with the terms of these Articles of Incorporation without the necessity for any action by the shareholders and without the existence in the current shareholders at the time of a preferential right to subscribe for the shares to be issued.»
- (ii) an amendment to the section 13 of article III in order to add at the end of this section the following paragraph:  
«For the purpose of calculating the issue and repurchase price, such net asset value may be converted into such currencies as the sales documents of the Corporation shall provided.»

A letter to shareholders explaining the reasons for the proposed amendments and proxy forms are available at the registered office of the Corporation.

Shareholders are advised that the resolution must be carried by a majority of two-thirds of the shares represented at the meeting.

Shareholders who cannot attend in person are requested to send their duly signed proxy form to the registered office of the Corporation. In order to be valid for this meeting, proxy forms should reach the offices of the Corporation at the close of business on the day prior to the general meeting.

Luxembourg on 29th August 2002.

II (04105/755/33)

*By order of the Board of Directors.*

**SOCIETE FINANCIERE ET ECONOMIQUE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 14.600.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2002 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2000, 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (04266/696/17)

*Le Conseil d'administration.*

**TREFLE A 4F, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 66.173.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales

L'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2002 n'a pas pu délibérer sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2002 délibérera quelle que soit la portion du capital représentée.

II (04052/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**CABOCHON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.467.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 25 septembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03997/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**HIBOU, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 70.559.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2002 n'a pas pu délibérer sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 30 septembre 2002 délibérera quelle que soit la portion du capital représentée.

II (04062/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ATHENA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.027.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 septembre 2002 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Réviseur d'entreprises.
4. Nominations de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme Réviseur d'entreprises.
5. Election des administrateurs.
6. Divers

II (04125/660/16)

**COFIMA HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. COFIMA S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 56.922.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 23 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (04147/534/16)

*Le Conseil d'administration.*

**FLEMING FRONTIER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 49.628.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (The «Meeting») of FLEMING FRONTIER FUND (the «Company») will be held on September 23, 2002 at 11.00 am, at the registered office of the Company, as set out above, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors for the accounting year ended April 30, 2002.
2. Presentation and approval of the Report of the Auditors for the accounting year ended April 30, 2002.
3. Approval of the Financial Statements for the financial year ended April 30, 2002.
4. Ratification of the co-option of Mr James B. Broderick, in replacement of Mr Yves Francis and Mr Christopher Tracey, resigning Directors.

5. Discharge of the Board of Directors in respect of their duties carried out for the year ended April 30,2002.
6. Election of the following Directors: Mr Iain O. S. Saunders, Mr James B. Broderick, Mr André Elvinger, Mr Pierre Jaans and Mr Veit O. Schuhen.
7. Approval of Directors' Fees.
8. Re-election of DELOITTE & TOUCHE as Auditors until the next meeting.
9. Allocation of the results for the financial year ended April 30, 2002.
10. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

*Voting*

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

*Voting Arrangements*

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the Form of Proxy sent to them to the registered office of the Company (Company Administration Department, fax + 352 3410 8000), no later than September 20, 2002 by close of business in Luxembourg.

II (04168/755/30)

*By order of the Board of Directors.*

---

**ATHENA II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.419.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 septembre 2002 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Réviseur d'entreprises.
4. Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme Réviseur d'entreprises.
5. Election des administrateurs.
6. Divers.

II (04126/660/16) .

---

**TUMIOTTO FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3328 Crauthem, 4-6, rue de Weiler.  
R. C. Luxembourg B 20.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TUMIOTTO FRERES, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(54001/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE DE REALISATIONS LUXEMBOURGEOISES, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 54.315.

L'institut domiciliataire, COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., établie au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, ayant dénoncé le siège social de la SOCIETE IMMOBILIERE DE REALISATIONS LUXEMBOURGEOISES, S.à r.l., dont le numéro du registre de commerce est B 54.315 enregistré le 31 mai 2002 Vol. 568, Fol. 36, Case 4, considère le contrat de domiciliation, d'administration et de gestion numéro 200/01 signé entre eux le 17 mai 2001 nul et non avenue.

Strassen, le 2 avril 2002.

*L'institut domiciliataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 92, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(54068/553/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**VADOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.798.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 19 juin 2002*

- Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca Barcaglioni, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. La cooptation de Madame Antonella Graziano sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

VADOR INVESTMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53995/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FMK INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 52.057.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Signature.

(53998/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**FMK INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 52.057.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Signature.

(53999/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---

**ALLGAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. WIGGERSHAUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 6, Circuit de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.707.

RECTIFICATIF

A la page 41605 du Mémorial C n° 867 du 7 juin 2002, il y a lieu de lire dans l'intitulé ainsi que dans le 6<sup>e</sup> alinéa: «ALLGAT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, (anc. WIGGERSHAUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung)».

(04269/xxx/11)

---

**SCANCARGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 33.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2002, vol. 570, fol. 93, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCANCARGO S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(54005/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

---



**ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 8.835.

Dear Shareholders,  
You are hereby convened to an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of the shareholders of the company which will take place at the registered office of the Company at 2.30 p.m. on September 30, 2002 with the following agenda:

*Agenda:*

- 1) Approval of the cancellation of 16,749,894 shares of the Company currently held by the Company without decreasing the share capital of the Company and with subsequent increase of the accounting par value of the existing shares;
- 2) Approval of the retention of 3,534,969 shares of the Company in accordance with article 49.2 (1) and (3) of the Luxembourg Companies Act dated 10 August 1915, as amended in order to be distributed to the management and the staff of the Company in execution of the existing employee share option plans;
- 3) Increase of the share capital of the Company from its current amount of EUR 28,277,785.20 to EUR 69,364,785.20 by conversion of part of the share premium amounting to EUR 41,087,000 without issuing new shares but by increase of the accounting par value of the existing shares;
- 4) Cancellation of the merger reserve of the Company amounting at minus EUR 6,814,934 by decreasing the carried forward profits of the Company from their current amount of EUR 30,935,831 to EUR 24,120,897;
- 5) Renewal of the authorised capital for a new period of five years as of 30 September 2002 and limitation of the right granted to the board of directors of the Company by the articles of association of the Company (a) to issue new shares within the authorised capital and (b) to exclude pre-emption rights and subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the proposed changes in accordance with items 1), 2), 3) and 5) above, which shall henceforth read as follows:

**Art. 5. Share Capital**

The share capital is fixed at sixty-nine million three hundred sixty-four thousand seven hundred eighty-five Euros and twenty cents (EUR 69,364,785.20) represented by fifty-three million nine hundred forty-four thousand five hundred sixty-nine (53,944,569) shares, of no par value.

The authorised capital of the Company is fixed at one hundred and two million four hundred thousand Euros (EUR 102,400,000). The board of directors of the Company is allowed to increase the subscribed share capital within the limits of the authorized capital for a period ending five years after the date of the publication of the minutes of the extraordinary general meeting dated 30 September 2002, only in accordance with the following provisions:

- (i) In case of allotment of shares to persons exercising options and entitlements under employee share option plans created by the Company after 30 September 2002, the board may increase the share capital of the Company and exclude the pre-emption right only if such employee share option plans have been approved by a shareholders meeting;
- (ii) In case of allotment of shares to persons exercising options and entitlements under employee share option plans created by the Company before 30 September 2002, the board may increase the share capital of the Company and exclude the pre-emption right by the issue of up to 198,500 shares;
- (iii) In case of exercise of warrants issued before 30 September 2002, the board may increase the share capital of the Company and exclude the pre-emption right.

Such authorisation may be renewed by decision of a general meeting of shareholders.

The realisation of the authorised capital will take place by the creation and the issue of new shares of no par value, which will benefit of the same rights as the shares previously issued.»

6. Conversion of the Company into a Soparfi with the following corporate purpose:  
«The objects to the Company are either directly or through any branch:
  - to participate in any manner whatsoever in Luxembourg and foreign enterprises or companies;
  - to take part in the management, supervision, or control of the business or operations of any company or undertaking, and for that purpose to appoint and remunerate any directors, accountants, or other experts or agents to act as consultants, supervisors and agents of other companies or undertakings and to provide managerial, advisory, technical, design, purchasing and selling services.
  - to acquire by purchase, subscription or otherwise and to dispose of by sale, exchange or otherwise any stocks, shares or securities of any kind;
  - to manage in any manner whatsoever all of its holdings and investments;
  - to acquire, administer and realise in any manner whatsoever all of its holdings and investments;
  - to acquire, administer and realise in any manner whatsoever patents and licences, and other rights deriving from such patents and licences or capable of supplementing them, trademarks and trade names;

- to lend money to any companies of the group to which it belongs and to borrow money in any currency with or without security, such borrowings to be by means of issue of debentures or by any other means; to participate in the formation, development or administration of and to guarantee the obligations of any enterprises or companies;
  - to carry out any operations or to perform any functions in furtherance of or in connection with any of its objects;
  - to carry out all or any of the business of importers, exporters, manufacturers, distributors, traders, financiers, wholesalers, retailers, of all classes and kinds of good and merchandise, and to act as general agents in the purchase, sale or transfer of such goods and merchandise in all kinds of commercial and financial transactions and to carry out all or any of the businesses of warehousemen, distributors, shippers, carriers, forwarding agents, assemblers, contractors, dealers and packer of articles, things, goods and commodities of all kinds, for such consideration and on such terms as may be expedient;
  - to purchase, take on lease or exchange, hire or otherwise acquire and hold for any estate or interests, any lands, buildings, easements, rights, concessions, patents, patent rights, licenses, secret processes, machinery, plant, stock-in-trade, and any real or personal property of any kind for such consideration and on such terms as may be considered expedient;
  - to carry on the business of consultants and advisors in any or all matters relating to the conduct of any business in any one or more of the fields of trade, industry, commerce, finance, banking, legal insurance, risk management, property, land, estate development, construction, engineering, manufacturing, information processing, business management, research, accountancy, computing, secretarial or consultancy and in any other field in which the provision of consultancy or advisory services may usefully be carried out in conjunction with any one or more of the aforementioned field; to provide such consultancy or advisory services to individuals, partnerships, firms, companies, corporations, clubs, charitable bodies, trusts, public or local authorities, governments, committees or any other body undertaking; and to charge for and to receive for the provision of such consultancy and advisory services such consideration and on such terms as may be considered expedient, whether by way of fee, commission or otherwise;
  - to carry out any other trade or business which can, in the opinion of the board of directors, be advantageously carried on by the Company in connection with or as ancillary to any of the above objects or the general business of the Company, or further any of its objects, or calculated directly or indirectly to enhance the value of, or render more profitable any of the company's property;
  - to erect, construct, lay down, enlarge, alter and maintain road, railways, tramways, sidings, bridges, reservoirs, shops, stores, factories, buildings, works, plant and machinery necessary or convenient for the Company's business, and to contribute to or subsidise the erection, construction and maintenance of any of the above;
  - to purchase for investment only property of any tenure and any interest therein, and to make advances upon the security of land or other similar property or any interest therein;
  - incidentally to the objects aforesaid, but not as primary object, to sell, exchange, mortgage (with or without power of sale), assign, turn to account or otherwise dispose of and generally deal with the whole or any part of the property, shares, stocks, securities, estates, rights or undertakings of the Company, real, chattel real or personal, movable or immovable, either in whole or in part, upon whatever terms and whatever consideration the Company shall think fit;
  - to invest and deal with the moneys of the Company not immediately required for the purposes of its business in or upon such investments or securities and in such manner as may from time to time be determined;
  - to pay for any property or rights acquired by the Company, either in cash or fully or partly paid-up shares, with or without preferred or deferred or special rights or restrictions in respect of dividend, repayment of capital, voting or otherwise, or any securities which the Company has power to issue, or partly in one mode and partly in another, and generally on such terms as the Company may determine;
  - to redeem, purchase, or otherwise acquire in such manner permitted by Luxembourg law and in such terms and in such manner as the Company may think fit any shares in the Capital of the Company;
  - to carry out any transactions, which may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.»
- 7) Amendment of article 4 of the articles of association of the Company in order to reflect the proposed change of corporate purpose as mentioned under item 6) of this agenda;
  - 8) Deletion of the last paragraph of article 15 of the articles of association of the Company;
  - 9) Amendment of the first sentence of article 25 of the articles of association of the Company in order to change the date of the annual general meeting currently fixed on the first Wednesday of May each year to 29 April each year at 11.00 a.m.;
  - 10) Amendment of article 37 of the articles of association of the Company in order to reintegrate the provisions currently provided in article 5 of the articles of association regarding the purchase by the Company of its own shares;
  - 11) Any other business.

Participation at the meeting and the right to vote is restricted to shareholders. Shareholders must therefore be able to prove they are shareholders of the Company as of the date of the meeting if they want to attend. Every shareholder present in person or by proxy shall have only one vote for every owned share.

Each shareholder inscribed in the shareholders register (or his legal representative) will be able to attend the meeting or to be represented at such meeting.

Any holder of bearer shares wishing to attend and vote at the Extraordinary General Meeting whether in person or by proxy shall deposit the shares held by him at the Company's registered offices or with SVENSKA HANDELSBANK-EN, Luxembourg Branch by 5.00 p.m. Luxembourg time on 25 September 2002 and shall obtain a receipt from such Bank confirming such deposit. Neither a holder of bearer shares nor his or her proxy shall be permitted to attend and vote at the Extraordinary General Meeting except upon production at the meeting of the receipt confirming such deposit.

Shareholders (whether registered in the shareholders register or holding bearer shares) may also vote by proxy. A proxy form has been attached to the convening notice sent to the shareholders inscribed in the shareholders register. Such proxy form is available at the Company for shareholders holding bearer shares. In the event a shareholder wishes to vote by proxy, he or she has to complete and sign the proxy form and return it by fax to the Company (+352 26 20 32 34). In order to be included in the votes, the proxy must be received by 5.00 p.m. Luxembourg time on Wednesday 25 September 2002. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's and his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address, and signature.

This extraordinary general meeting can only be validly held if at least 50% of the shares authorised to vote are present or represented at such meeting and resolutions shall be validly adopted at such general meeting if approved by a qualified majority of at least 2/3 of the shares present or represented and authorised to vote.

Luxembourg, 9 September 2002.  
I (04274/280/146)

*The Board of Directors.*

**HORTENSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 54.641.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 septembre 2002 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (04138/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**PEREGRINE CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 39.874.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2002, vol. 570, fol. 96, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2002.

*Signature.*

(54000/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2002.

**BAUPART AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

**STATUTS**

L'an deux mil deux, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale de la société dénommée BAUPART AG, ayant son siège social à Schaan au Liechtenstein, constituée en date du 16 octobre 1973 et transformé en une société anonyme aux termes d'un acte du 18 novembre 1976 reçu par le notaire Peter Sprenger en date du 18 novembre 1976,

avec un capital social actuel de CHF 300.000,- (trois cent mille francs suisse), représenté par 300 (trois cents) actions d'une valeur nominale de CHF 1.000,- (mille francs suisse) chacune.

inscrite au registre de commerce de Vaduz, sous le numéro H.353/22.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Lydia Schneider, employée privée, Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires détenant l'intégralité du capital social de la société, sont dûment représentés à la présente assemblée, qui par conséquent peut se réunir sans convocation préalable, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération ainsi que de la teneur des statuts tels qu'ils vont être publiés après le transfert de siège de la société.

Que la société n'a pas émis d'obligations.

II) Que les documents suivants se trouvent à la disposition de l'assemblée générale:

une copie de la résolution prise par l'assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 3 mai 2002 à Trisen, décidant le transfert du siège statutaire et effectif de la société de Schaan (Liechtenstein) à Luxembourg ainsi qu'une «Verfügung» du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein autorisant le transfert de siège sans dissolution.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social statutaire, de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement vers Luxembourg, adoption par la société de la nationalité luxembourgeoise, soumission de la société au droit luxembourgeois.

2) Modifications des statuts de la société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation luxembourgeoise et plus particulièrement changement de dénomination de la société en BAUPART A.G. ainsi que de l'objet de la société pour lui donner celui d'une société de participations financières (Soparfi).

3) Modification conséquente des statuts.

4) Elections statutaires.

5) Divers.

#### *Exposé:*

Le président de l'assemblée générale déclare que la société entend transférer son siège statutaire et effectif à Luxembourg. Dans une assemblée générale des actionnaires tenue à Trisen, en date du 3 mai 2002, les actionnaires avaient décidé par vote unanime le transfert du siège social, du siège statutaire et du siège effectif de la société vers Luxembourg.

Un procès-verbal de cette assemblée, signé par le président de l'assemblée et par le secrétaire, a été légalisé par Monsieur Julius Nägele.

La présente assemblée a pour objet de décider le transfert du siège statutaire et effectif de la société vers le Grand-Duché de Luxembourg, dans les formes et conditions prévues par la loi luxembourgeoise.

De plus il est nécessaire d'ajuster les statuts de la société à la loi du nouveau pays du siège social.

Le président met à la disposition de l'assemblée générale un rapport établi par le réviseur d'entreprises, la société INFIGEST S.A. établie à Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim sur les états financiers intérimaires établis au 30 avril 2002, qui conclut comme suit:

«Sur bases des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'actif net de la société qui est au moins égale à CHF 300.000,- (trois cent mille Francs Suisse).»

L'assemblée générale des actionnaires après s'être considérée comme régulièrement constituée, approuve le rapport du président et après l'examen des différents points à l'ordre du jour, à pris, après délibération, et par vote unanime et séparé pour chacune des résolutions ci-après, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité que le siège social statutaire, le principal établissement, l'administration centrale et le siège de direction effectif de la société est transféré, sans modification de la personnalité juridique de la société, de Schaan à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier les statuts de la société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation luxembourgeoise,

et plus particulièrement fixer le nom de la société en BAUPART A.G. ainsi que de l'objet de la société pour lui donner celui d'une société de participations financières (Soparfi), plus amplement renseigné dans les statuts dont question ci-après.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale, après avoir approuvé le transfert du siège social statutaire, de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement vers Luxembourg,

et après avoir adoptée la nationalité luxembourgeoise et s'être soumise au droit luxembourgeois, ainsi qu'après avoir décidé de modifier les statuts de la société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation luxembourgeoise et plus particulièrement fixation de la dénomination de la société en BAUPART A.G., ainsi que de l'objet de la société pour lui donner celui d'une société de participations financières (Soparfi),

décide à l'unanimité que les statuts auront dorénavant la teneur suivante:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une Société Anonyme sous la dénomination de BAUPART A.G.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

#### **Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à trois cent mille francs Suisses (CHF 300.000,-), représenté par trois cent (300) actions d'une valeur nominale de mille francs Suisses (CHF 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé. Le capital autorisé de la société est fixé à un million de francs Suisses (CHF 1.000.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille francs Suisses (CHF 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans prenant fin le 19 juin 2007, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé jusqu'à concurrence de un million trois cent mille francs Suisses (CHF 1.300.000,-). Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoirs, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, dans les limites prévues par la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le dit registre.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée

comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

### **Emprunts obligataires**

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut décider l'émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission, et de remboursement, et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 9.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Le mandat d'administrateur est gratuit.

Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président peut être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive.

**Art. 10.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins vingt-quatre heures avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en conseil.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à l'unanimité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

**Art. 11.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront remis dans un dossier spécial et signés par un administrateur au moins.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par un administrateur.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres, qui porteront le titre d'administrateurs-délégués.

**Art. 14.** Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

**Art. 15.** Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

**Art. 16.** Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société par la signature conjointe de deux administrateurs ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière dans les limites de ses pouvoirs ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

**Art. 17.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 18.** L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

**Art. 19.** L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

**Art. 20.** Le conseil d'administration est autorisé à requérir que pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.

**Art. 22.** L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des comptes annuels et sur l'affectation des résultats, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et au commissaire et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

**Art. 23.** L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

**Art. 24.** Le conseil d'administration respectivement le commissaire sont en droit de convoquer des assemblées ordinaires et extraordinaires.

Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils seront déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

**Art. 25.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.

**Art. 26.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par un administrateur.

### Année Sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

**Art. 27.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 28.** Chaque année à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration soumettra le bilan de la société et le compte de pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

**Art. 29.** L'excédent créditeur du compte de pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration, endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

En respectant les prescriptions légales des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 30.** Elle pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts.

**Art. 31.** Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

#### **Disposition Générale**

**Art. 32.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice se termine le 31 décembre 2002.

La première assemblée générale annuelle se réunira le dernier jeudi du mois de juin à 10.00 heures.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer un conseil d'administration composé de 3 membres ainsi qu'un commissaire, pour un terme de une année, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003.

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant 12 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Président,
- Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, demeurant 12 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur,

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant 12 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

A été appelé aux fonctions de commissaire:

La société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

#### *Frais - Evaluation*

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 4.170,-.

#### *Clôture de l'assemblée*

Plus rien n'étant à l'ordre et plus personne ne demandant la parole. Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes;

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire soussigné par nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: M. La Rocca, L. Schneider, M. Cottella, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 13CS, fol. 22, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2002.

J. Delvaux.

(54303/208/310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2002.